



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA  
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/cha

*Fribourg, le 3 avril 2014*

Calendrier

**Elections communales générales  
du dimanche 28 février 2016 et du dimanche 20 mars 2016 (second tour)**

Activités	Premier tour	Second tour
a) Demande pour l'élection selon le mode de scrutin proportionnel (art. 62 al. 1 LEDP)	vendredi 15 janvier 2016, à 12 heures	---
b) Dépôt des listes électorales auprès du secrétariat communal (art. 84 al. 1 LEDP)	Lundi 18 janvier 2016, à 12 heures	---
c) Remplacement des candidatures éliminées d'office, rectification de la désignation des candidats, suppression des défauts (art. 57 al. 2 LEDP)	lundi 25 janvier 2016, à 12 heures	---
d) Retrait de candidatures pour le second tour (art. 91 al. 1 LEDP)	---	Mercredi 2 mars 2016, à 12 heures
e) Remplacement en cas de retrait de candidatures, déclaration écrite d'acceptation des nouveaux candidats (art. 91 al. 2 LEDP)	---	Vendredi 4 mars 2016, à 12 heures
f) Elimination, complètement, rectification (art. 91 al. 3 LEDP)	---	Vendredi 4 mars 2016, à 18 heures
g) Remise du matériel électoral (art. 12 al. 1 et 2 LEDP)	Jeudi 18 février 2016	Mardi 15 mars 2016
h) Clôture du registre électoral (art. 4 al. 2 LEDP)	Mardi 23 février 2016, à 12 heures	Mardi 15 mars 2016, à 12 heures
i) Scrutin	Dimanche 28 février 2016	Dimanche 20 mars 2016
j) Affichage des résultats au pilier public (art. 26, 28 et 152 LEDP)	Immédiatement après la communication d'un exemplaire du procès-verbal au Préfet	Immédiatement après la communication d'un exemplaire du procès-verbal au Préfet
k) Publication des résultats (art. 60 al. 4 LEDP et 23 REDP)	Au plus tard trente jours après l'assermentation	Au plus tard trente jours après l'assermentation

**Pour tous renseignements complémentaires**

Jean-François Romanens, Chef de secteur « Administration et droits politiques », T +41 26 305 10 43, F +41 26 305 10 72, romanensjf@fr.ch